

REPUBLIQUE FRANÇAISE

\*\*\*\*\*

REGION DEPARTEMENT DE  
LA GUADELOUPE

\*\*\*\*\*

RÉGIE EAU NORD CARAÏBES  
RéNoC-Eau

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU : 26 NOVEMBRE 2018

MEMBRES EN EXERCICE : 12

MEMBRES PRESENTS : 09

DATE DE LA CONVOCATION : 15 NOVEMBRE 2018

DÉLIBÉRATION N° CA-EAU-2018-35

**OBJET : Sortie d'inventaire et vente de la mini-pelle**

Affichée le

L'an deux mille dix-huit, vingt-six novembre à quinze heures, le Conseil d'Administration de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau, légalement convoqué le quinze novembre deux mille dix-huit, s'est réuni à Espérance Morne-à-l'Eau sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BERNARD ;

	Présent	Absent	Représenté
M.AGLAS Dunière	X		
M. BERNARD Jean-Luc	X		
M <sup>me</sup> CARDOVILLE Prisca		X	
M <sup>me</sup> CHAULET Marie Denise	X		
M. CORNEILLE Denis			X
M. CUIRASSIER Jocelyn	X		
M. DAVILA Jacques	X		
M. HILL Joseph	X		
M. LYCAON Célestin	X		
M. REINETTE Pierre	X		
M. SIOUMANDAN Rénalt	X		
M <sup>me</sup> TRABON-SINAPAH Line			X

COURRIER ARRIVÉ LE :

18 JAN. 2019

S/PREFECTURE DE POINTE-À-PITRE

RENDUE EXECUTOIRE,  
LE

Le secrétaire de séance nommé est Monsieur CUIRASSIER Jocelyn

Le Président

BTL

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération n°CS 2016-09/041 du SIAEAG en date du 15 septembre 2016 portant approbation de la création de la régie « Eau » pour la gestion, l'exploitation et les investissements du service public de l'eau sur le territoire des Grands Fonds du Gosier et du Nord Grande-Terre, approuvant les statuts de RéNoC-Eau ;

**Vu** la délibération n°CA-EAU-2017-06 en date du 24 mars 2017 portant modification des statuts de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau ;



**Vu** la délibération n°CS 2017-04/038 du SIAEAG en date du 26 avril 2017 portant approbation de la modification des statuts de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau ;

**Vu** la délibération n°CS 2017-08/070 du SIAEAG en date du 24 août 2017 portant approbation de l'affectation des biens transférés par la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre (CANGT) au SIAEAG au profit de RéNoC-Eau ;

**Vu** la délibération n°CA-EAU-2017-39 en date du 21 septembre 2017 portant approbation de l'affectation des biens nécessaires au service d'eau potable de RéNoC-Eau ;

**Vu** la délibération n°CA-EAU-2017-40 en date du 21 septembre 2017 portant approbation de fixation des durées d'amortissement Budget Eau (Nomenclature M49) ;

**Vu** les statuts de la Régie Eau Nord Caraïbes ;

**CONSIDERANT** que l'instruction budgétaire M49 oblige les établissements à construire leur inventaire comptable et à le mettre à jour en recensant les mouvements patrimoniaux (entrées et sortie d'immobilisations).

**CONSIDERANT** que pour respecter les règles comptables, il convient d'inscrire la sortie dans l'inventaire des véhicules et engins transigés dans le cadre du protocole d'accord transactionnel entre la CANGT et Générale des Eaux Guadeloupe, anciens gestionnaires du service public de l'eau ;

**CONSIDERANT** que les pannes répétées sur le circuit électrique et hydraulique de la mini-pelle ;

**CONSIDERANT** l'expertise diligentée par le Directeur auprès de la société Antilles Expertise dont l'adresse se situe au 05 rue Moïse POLKA, à BAIE-MAHAULT ;

**CONSIDERANT** qu'il en ressort que la valeur estimée de cette mini-pelle, s'élève à deux mille cinq cents euros (2 500,00€) ;

**CONSIDERANT** que la proposition de vente à Monsieur Georges Luc BESRY ;

**CONSIDERANT** que la situation comptable de l'engin est jointe à la présente délibération ;

Le Conseil d'Administration OUI l'exposé du Président, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité des membres présents ;

## DECIDE

**ARTICLE 1: D'APPROUVER** la sortie de l'inventaire de RéNoC-Eau ;

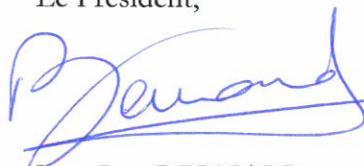
**ARTICLE 2: D'APPROUVER** la vente « en état » de la mini-pelle, sans aucune garantie et sans production de certificat à Monsieur Georges Luc BESRY pour la somme de deux mille cinq cents euros (2 500.00€) ;

**ARTICLE 3:** Le Président et le Directeur de RéNoC-Eau sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

*Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.  
Au registre sont les signatures.*

Fait et délibéré en séance à Morne-à-l'Eau, les jours, mois et an ci-dessus,

Le Président,

  
Jean-Luc BERNARD



**RéNoC-Eau**  
Rue du Docteur CHOVIÑO  
Espérance  
97111 MORNE-À-L'EAU  
Tél.: 05 90 24 83 56  
Siret : 824 342 216 00010

